

## INTERVENTION SUR LE BUDGET PREVISIONNEL 2017

*Nathalie FRANCOIS, SNEP-FSU*

Ce budget est assez proche de celui de l'an dernier. Il semble de prime abord plutôt satisfaisant, notamment parce que la subvention du MEN reste la même, ce dont nous sommes satisfaits, et qu'il n'est pas envisagé d'augmentation de la licence.

Les collectivités semblent avoir donné des assurances sur le maintien de leurs subventions ce qui est plutôt rassurant et encourageant

Nous sommes néanmoins inquiets car quelques échos nous arrivent indiquant que certaines collectivités reverraient à la baisse les subventions annoncées à certains endroits. En effet nous avons été alertés sur le fait que certaines collectivités reverraient à la baisse leurs subventions. Nous appelons donc les services UNSS déconcentrés à être très vigilants sur cette question et à se rapprocher des collectivités pour faire le point.

Nous sommes également inquiets sur la baisse des partenariats (- 60 000€)

Nous nous réjouissons de l'annonce faite par le ministère en charge des sports de la subvention supplémentaire annoncée, même si la subvention au final n'est pas à la même hauteur que l'an passé. C'est une marque de reconnaissance du travail que nous menons tous pour le développement et l'accès aux pratiques sportives et artistiques des élèves. C'est un effort que nous soulignons compte tenu du budget malingre ou « peau de chagrin » que nous ne savons pas comment qualifier.

Nous profitons, puisque nous évoquons ce ministère, pour féliciter Madame Flessel de sa nomination en tant que ministre des sports, d'autant qu'elle a été l'une des premières ambassadrices de l'UNSS. Cette nomination nous invite à penser qu'elle saura faire reconnaître le rôle prépondérant de l'EPS à l'École et particulièrement du sport scolaire dans l'accès des jeunes à la culture sportive et artistique.

Dans le détail, ce budget pose plusieurs questions.

La subvention de 100 000€ du MEN à l'Année du Sport de l'école à l'Université laisse penser que le MEN avait encore une marge de manœuvre et qu'il aurait pu augmenter la subvention de fonctionnement de l'UNSS, notamment pour répondre à notre demande d'aide vers les AS de LP. Le choix d'attribuer des « prix » pour des actions « ASEU » ou « AOEU » (Année de l'olympisme de l'école et à l'université) aurait pu être revu à la baisse car l'attribution de prix n'est pas forcément bien reçue par nos collègues.

A la lecture du budget, nous constatons qu'aucune des 2 propositions que nous continuons de porter (division par 2 du contrat pour tous les LP (cout estimé 322 000€) ou abaissement du paramètre 18 à 16 pour les LP (cout estimé 82 000€)) n'a été envisagée.

### **A propos des recettes :**

Nous revenons sur la subvention du MEN pour les salaires des fonctionnaires détachés (FD). Elle ne sera, une fois de plus, toujours pas suffisante selon nous. Nous estimons qu'il faudrait a minima 912 000€. Le budget 2017 ne s'y trompe d'ailleurs pas puisque (p6), on voit apparaître 900 000€ pour le salaire de cadres détachés quand la subvention du MEN (p3) ne prévoit que, 860 582€.

Nous avons bien entendu la réponse qui nous a été faite par Monsieur GROSSE au CA. Nous ne pouvons cependant pas l'accepter.

Pour le SNEP FSU, il est très important que la subvention du MEN reste distincte entre les salaires des Fonctionnaires Détachés et la subvention de fonctionnement de la structure. Et la somme allouée à ces salaires doit correspondre à « l'euro près » au coût réel, tels que les engagements avaient été pris par le MEN.

### **A propos des dépenses :**

Le fonctionnement de la direction nationale est en baisse, nous tenons à souligner cet effort mais nous sommes préoccupés par la réponse obtenue au CA à propos de la ligne salaire Direction Nationale (p6) qui montre une augmentation de 80 000€.

En effet, cette augmentation correspond à la prise en charge sur fonds propre du salaire du Directeur des Services Informatiques (DSI), qui par ailleurs s'avère sans doute insuffisante (*pour info nous estimons qu'elle est on est plus près de 85 000€/an pour un cadre*).

Nous demandons que la subvention du MEN pour les salaires des FD soit abondée en conséquent. Nous demandons qu'un 11<sup>ème</sup> poste de DNA soit officiellement créé le plus rapidement possible et attribué au Directeur qui exerce déjà cette fonction avec très grande satisfaction. L'UNSS a besoin de ce poste.

### **Sur le FONCTIONNEMENT :**

Nous constatons une augmentation pour ce chapitre de 103 500€ essentiellement due à la ligne « instances administratives » qui augmente de 130 000€ ! Nous avons entendu les réponses apportées lors du CA et dans la présentation du Directeur. Nous avons demandé au CA que les lignes soient détaillées de façon à mieux identifier l'objet des dépenses et pouvoir faire des comparaisons entre elles et les évolutions sur plusieurs années. Nous pourrions aussi mesurer la part qui concerne les déplacements et ce qui a trait à l'activité internationale.

### **ANIMATION**

Avec une augmentation de 103 150€ (+ 0.47%) nous aurions pu être satisfaits mais si on regarde ligne par ligne, les projections en termes d'augmentation ne sont pas équivalentes.

C'est la ligne « compétitions internationales » qui augmente le plus.

Comme nous l'avons dit à l'AG de 2015 dans nos interventions sur les budgets, nous estimons que la ligne manifestations internationales doit être contrainte, sans pour autant la minimiser.

Le SNEP-FSU n'a jamais été opposé à ce que l'UNSS s'engage dans l'international (sportivement et financièrement). Mais pour ce qui est des « forces » que l'UNSS met dans l'international, nous avons suggéré au CA que l'UNSS s'inscrive et communique sur la semaine européenne du sport scolaire initiée par EUPEA (EUropean Physical Education Association) chaque année en septembre.

Le Directeur a répondu favorablement à cette suggestion au CA. Nous sommes d'ailleurs satisfaits que le nouveau ministre et l'UNSS nationale aient inscrits la journée du 27 septembre 2017 au cœur de la semaine Européenne du sport avec comme axe fort: l'Europe. Nous espérons que les contacts pris avec EUPEA se concrétiseront.

### **FORMATION**

Ce chapitre connaît une légère augmentation (+ 18 000€ soit = 6.62%)

Nous nous satisfaisons que la formation des JO soit abondée de 25 000€ (+ 16.13%).

La ligne formation Vice-présidents parents est estimée à 20 000€. Nous souhaitons qu'elle corresponde à des formations dans les académies et non pas seulement à des initiatives nationales, et encore moins à une seule comme cela a été le cas en 2016; initiatives qui nous semblent trop éloignées des préoccupations des AS et de l'attente des parents que nous côtoyons dans les AS et dans les instances locales de l'UNSS.

La formation initiale des cadres enregistre une baisse de 15 000€. Etant donné les responsabilités qu'ont les cadres UNSS, nous pensons que ce n'est surtout pas là qu'il faudrait faire des économies....

**A l'issue des débats, le SNEP-FSU souhaite mettre au vote un amendement.**

Nous souhaitons, avant la soumission au vote de l'AG, rappeler quelques éléments des échanges que nous avons eus à propos des vœux que nous avons mis en débat lors du dernier CA .

1<sup>er</sup> vœu mis en débat au CA:

« diviser par 2, le coût contrat licences pour TOUS les LP (coût estimé à 322 000€) ». Le représentant de la ministre nous avait indiqué qu'il n'y était pas favorable car notre proposition fragiliserait l'indépendance financière de l'association (baisse des ressources propres) et parce que la mesure pour les AS de l'Education Prioritaire (division par 2 du coût du contrat licences) n'était pas probante et qu'il n'y avait pas eu augmentation du nombre de licenciés-es.

Dont'act, nous n'avions pas maintenu ce vœu.

2<sup>ème</sup> vœu mis en débat et maintenu pour être soumis au vote du CA :

Amendement SNEP-FSU = « Le paramètre de calcul pour le contrat licence de tous les LP, en dehors de ceux de l'Education Prioritaire qui gardent le bénéfice de la division par 2 du coût du contrat licence, est ramené de 18 à 16. Le coût de cette mesure, estimé à 82 000€, pourrait être pris sur la ligne compétitions Internationales de façon à maintenir l'équilibre budgétaire. »

Cet amendement avait été rejeté au CA avec 7 voix POUR, 2 Abstentions et 11 voix CONTRE.

Nous comptons néanmoins le soumettre au vote de l'AG car nous considérons que les 82 000€ qu'il représente sont tout à fait absorbables dans le budget prévisionnel, notamment avec l'augmentation de la subvention du ministère en charge des sports et/ou la redirection d'une partie de la ligne budgétaire accordée aux « compétitions internationales ».

**Après débat, voici le vœu définitif proposé à l'avis de l'AG :**

Amendement SNEP-FSU = « Le paramètre de calcul pour le contrat licence de tous les LP, en dehors de ceux de l'Education Prioritaire qui gardent le bénéfice de la division par 2 du coût du contrat licence, est ramené de 18 à 16. »

**RESULTATS DES VOTES** (étaient absents la FCPE (2 sièges), le SNPDEN-UNSA (1 siège))

Vœu du SNEP-FSU

Rejeté : 28 CONTRE - 1 ABSTENTION (Se-UNSA) - 23 POUR (5 SNEP-FSU, 15 élu-es des AS, 1 PEEP, 2 élèves)

BUDGET prévisionnel 2017

Adopté : 30 POUR - 24 ABSTENTIONS (5 SNEP-FSU, 15 élu-es des AS, 1 PEEP, 1 Se-UNSA, 2 élèves) - 0 CONTRE

## **LES REPONSES OBTENUES EN SEANCE :**

### **Le ministère en charge des sports**

La subvention a été revue à la hausse 892 000€ au lieu des 860 000€ prévus (+ 32 000€). C'est au final -44 000€/à 2016 donc une légère baisse quand même. Le SNEP a acté positivement cette réévaluation et souligné l'effort.

17 000€ pourraient être attribués en plus sur appel à projets. On peut donc espérer encore une légère augmentation si des projets sont retenus (international, dopage, .. ?).

### **Sur le 11<sup>ème</sup> poste de DNA**

Réponse A.GROSSE, représentant du ministre : Le ministère n'a pas de vision à l'euro près pour la subvention à l'UNSS. La prise en charge de ce 11<sup>ème</sup> poste est à intégrer dans la subvention globale (*remarque SNEP-FSU : nous sommes en désaccord avec cette position. Nous persistons à penser que les subventions pour les salaires des DNA et pour le fonctionnement de l'UNSS doivent rester distinctes conformément aux engagements pris. En effet globaliser ces 2 subventions fait courir le risque de compenser l'insuffisance de la dotation pour les salaires par d'autres chapitres notamment celui consacré à l'animation et rencontres sportives*)

### **Sur la formation**

Réponse de L.PETRYNKA

Vice-présidents parents : Favorable à des formations au plan local

Formation des cadres :

- séminaire juillet : Le séminaire des cadres sera réduit d'une demi-journée en juillet prochain pour répondre aux soucis d'économie demandés. Le SNEP a alors répondu qu'il ne demandait pas à réduire le temps de formation des cadres et ce temps de travail essentiel, les économies demandées devraient être étudiées au regard de certains déplacements notamment pour l'activité internationale

- baisse de 15 000€ pour la formation des cadres, des temps de travail avaient été organisés spécifiquement pour préparer la formation PADSS en 2016. Ils ne sont plus nécessaires en 2017 puisque déclinés dans les académies.

### **Sur le vœu du SNEP-FSU (ramener le paramètre de calcul du contrat licences de 18 à 16 pour les LP hors éducation prioritaire)**

Réponse A.GROSSE, représentant du ministre : Le débat a été mené au CA. La position du ministère reste la même. L'impact des mesures pour les AS de l'éducation prioritaire étant faible sur l'augmentation du nombre de licenciés, la mesure demandée par le SNEP FSU ne semble pas opérante. D'autre part, on ne peut « mettre l'UNSS en faillite » en diminuant les recettes licences. (*remarque SNEP FSU : 82 000€ représentent 0.2% du budget... On est loin de la mise en faillite !!*)